

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 250

Artikel: Ça et là
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251835>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à notre appel, ce sont des lâcheurs ; je vous propose de pousser un grognement désapprobateur à leur intention.

M. Cramponot, qui regrettait de plus en plus de ne pas les avoir imités, grogna pour faire comme les autres.

Le dîner fut d'abord froid ; grâce au Chablis, peu à peu les langues se délièrent ; chacun rappela ses souvenirs. Cramponot se souvint qu'il était tombé dans la fosse d'aisances et qu'il avait failli y rester.

— Cela t'a porté bonheur, remarqua l'huissier.

Tolenbois lui versait constamment à boire, il ne pouvait pas voir un verre vide ; M. Cramponot, que le vin rendait expansif, trouvait que c'était un bon vivant.

— Je t'emmène chez moi en sortant d'ici, lui disait Tolenbois ; tu verras, j'ai un établissement très bien tenu, des clients distingués, rien que des bouchers. Je fais de bonnes affaires, je n'ai pas à me plaindre.

Au dessert, M. Cramponot et Tolenbois étaient dans les meilleurs termes.

— Cette vieille Cramponot ! s'écriait le marchand de vins.

— Ce vieux Tolenbois ! bégayait Cramponot.

Le dîner finit à onze heures ; on se sépara après s'être donné force poignées de main. M. Cramponot suivit Tolenbois dans son établissement, où il but jusqu'à deux heures du matin.

Il était complètement ivre quand il rentra chez lui.

C'est le sourire aux lèvres, la démarche titubante, qu'il aborda Mme Cramponot qui, furieuse, l'attendait.

— A quelle heure rentres-tu ? demanda-t-elle sévèrement.

M. Cramponot tira sa montre.

— A deux heures... et... demie.

— Rentrer à deux heures et demie, un homme marié, un fonctionnaire !

A ce moment, M. Cramponot faillit s'affaler sur le plancher.

— En croirai-je mes yeux ! s'écria Mme Cramponot ; dans quel état es-tu ?

— Dans quel... état... je suis ? balbutia M. Cramponot.

— Oui, dans quel état ?

— Je suis... en France... En voilà une question !

— En France ! Dis plutôt que tu es en état d'ivresse !

— En état de quoi ?

— Tu es ivre, abominablement ivre ; c'est honteux !

— Moi... ivre... Un peu gai... je ne dis pas... J'ai retrouvé mon ami Tolenbois... le marchand de vins.

— Un marchand de vins, fi !

— Un camarade de collège... Un brave ami que je n'avais pas vu depuis trente ans... Il m'a reconnu... tout de suite.

— S'enivrer avec un marchand de vins, un homme du commun !

— Un homme commun... mon ami Tolenbois !... un garçon charmant. Je te défends de dire du mal... de mes amis.

— Il me menace, je crois !

— Suis-je... le... maître... oui ou non.

— Ah ! c'est trop fort ! s'écria Mme Cramponot, étouffant de colère, rentrer ivre comme un portefaix et me menacer !

Je l'ai accompagné... chez lui... dans son débit.

— Dans un débit !

— Oui... un débit... puisqu'il est marchand de vins. Il m'a fait goûter à toutes ses liqueurs... et il en a... des liqueurs... du Parfait amour... de la crème de ca... ca...

— Qu'entends-je ?

— De Ca... ca... o... du Triple... Triple...

Triple sec... c'est fameux !... Je l'ai invité.

— Qu'il ose se présenter, je me charge de le recevoir !

— Il viendra dîner.

— Je le mettrai à la porte.

— C'est ce que nous verrons, madame !

— Va te coucher ; tu es ivre.

— Répète-le.

— Ivre, ivre !

— Je suis... ivre.

M. Cramponot leva la main sur sa femme qui s'enfuit à l'autre bout de la pièce.

— Arrive ici... que... je... te... gifle.

Mme Cramponot éclata en sanglots.

— Ah ! je suis ivre !

M. Cramponot se dirigea vers la porte en chancelant.

— Où vas-tu ? demanda timidement Mme Cramponot, subitement radoucie.

— Chez... mon ami... Y m'a dit... « Tu peux venir... quand tu voudras... ce sera toujours ouvert... pour toi... » Voilà un ami !

Mme Cramponot très douce. — Ne pourrais-tu pas attendre à demain, mon ami ?

— Ce serait trop tard... Ah ! je suis ivre !

— Non, mon ami, je me suis trompée.

— Un peu... gai... voilà tout.

— Oui, un peu gai seulement.

— Seulement quoi ?

— Rien, mon ami.

— C'est toi... qui a bu... tu vacilles.

— Oui... c'est moi : c'est moi qui suis... pompette.

— Je le vois bien... J'ai soif, moi... Je vais chez mon ami.

— Il sera peut-être couché.

— Il ne se couche jamais !

— Je vais te faire une bonne tasse de thé !

— Avec... du... rhum, bégaya M. Cramponot que l'ivresse amollissait.

— Oui, mon ami, avec du rhum.

— Beaucoup... de... rhum... presque pas... de... thé !

Il s'étendit sur le canapé.

— C'est singulier... tout tourne.

— Repose-toi. Je vais faire chauffer de l'eau.

— De l'eau... jamais !

Il s'endort.

Eugène FOURRIER.

L'élevage des oiseaux chanteurs

Les oiseleurs ne sont plus ce qu'ils étaient jadis, alors qu'ils formaient notamment à Paris, une importante corporation. Une des conditions les plus curieuses qui leur étaient imposées consistait dans le lâcher de 500 oiseaux lorsque le roi faisait son entrée à Paris.

Il y a encore des oiseleurs, et ils font de leur harmonieuse marchandise un commerce parfois lucratif. Empruntons au *Cosmos* quelques détails sur l'élevage d'un oiseau chanteur des plus communément estimés : le pinson.

C'est dans le pays wallon que les Flamands élèvent avec sollicitude les pinsons. Aux fenêtres des plus modestes maisons, sont suspendues les curieuses petites cages en bois ouvragés contenant un unique oiseau. Cette prison d'un nouveau genre se compose d'une minuscule caisse portée par quatre pieds et ne prenant jour que d'un seul côté par une étroite ouverture grillagée. Des découpures, des tourelles, des moules aux vives couleurs, parent la cage. Mais l'hôte de ce petit palais est malheureusement incapable de jouir de ces splendeurs, ses yeux sont clos à jamais. Par un procédé barbare, on a fermé ses paupières, afin de l'exciter à charmer sa triste solitude par de continues roulades.

Cette opération de l'aveuglement des pinsons est pratiquée couramment dans les Flandres belge et française avec une cruauté sans égale.

En réalité, on n'aveugle pas l'oiseau, mais on détermine par une brûlure violente une supuration et une cicatrisation de la plaie, qui ont pour effet immédiat de souder étroitement les paupières. On employait autrefois un fer rouge ; actuellement, on se sert d'un tuyau de pipe de même diamètre que l'œil du passereau et rougi au feu.

Le pinson est placé au préalable huit jours dans l'obscurité, afin qu'il s'accoutume à vivre sans l'aide de la lumière ; on le saisit ensuite de la main gauche en immobilisant la tête entre deux doigts. L'oiseau, sentant la chaleur frapper son œil, ferme les paupières à l'approche de l'instrument de torture. Le contact du tube rougi a suffi pour clore à jamais ses yeux ; l'oiseau, est replacé à l'obscurité pendant quelques jours et semble n'avoir perdu ni sa gaieté, ni sa santé. La cruauté de cette opération a déterminé le célèbre oculiste Kiebrecht, de Gand, à chercher un procédé moins barbare. Le savant praticien conseille donc le mode suivant : les paupières cousues avec du fil d'argent sont recouvertes ensuite de collodion ; rien n'empêche de rendre la vue au pinson, lorsque sa carrière de chanteur est achevée.

En réalité, outre l'agrément que trouve l'ouvrier flamand à posséder ce compagnon insouciant et gai, il faut reconnaître que l'attrait des concours de pinsons et des paris qui s'y livrent favorisent beaucoup cette passion pour les oiseaux chanteurs.

Le jour du concours arrivé, les pinsons sont rassemblés en un même lieu et chaque cage est numérotée d'après un tirage au sort.

On suspend dans cet ordre les pinsons le long d'un mur et devant chaque cage se place le propriétaire muni d'une ardoise et d'un crayon. La valeur du chanteur ne repose pas en effet sur la beauté de sa mélodie, mais uniquement dans la vivacité avec laquelle il répète sa phrase. Il s'agit donc de compter le nombre de roulades lancées pendant une heure par chaque oiseau pour pouvoir choisir le lauréat. Le signal du concours donné, un silence attentif s'établit dans l'assistance et les crayons commencent à fonctionner. Les pinsons, excités par ce voisinage, se livrent à des chants éperdus : c'est un bruit assourdissant qu'interrompent seules les observations des experts qui circulent derrière les rangs des « entraîneurs » afin d'observer les moindres manquements à la loyauté. L'heure écoulée on compare les résultats et le vainqueur est proclamé. L'oiseau primé a souvent chanté 800 phrases à l'heure, et certains atteignent le chiffre de 1000 ou 1500 chants. Chaque pinson possède un répertoire limité dans lequel sa phrase favorite revient souvent, et on connaît un certain nombre de ces refrains représentés par les diptongues suivantes :

rapagabichoui.

tehatchatchavidien.

tatatabiscoï.

tehatchatchabiscoï.

La phrase la plus courte est *tehatchatchavidien* ; aussi les éleveurs s'efforcent-ils de mettre à profit le son d'imitation du pinson en lui « serinant » cet air.

Ça et là

Une ruse d'avocat. — Un fermier américain, venu à une grande foire, donna, par précaution, 100 dollars à garder à un aubergiste de l'endroit. Le jour suivant il les réclama, mais l'aubergiste nia le dépôt.

Le fermier se souvint alors d'un vieil ami qui habitait au même endroit, excellent avocat. Il alla le trouver et lui offrit 20 dollars, s'il parvenait lui faire rendre son argent.

Oh ! cela peut se faire, mon ami, répondit l'avocat, avec un peu de patience. Parlez publiquement à votre aubergiste ; dites-lui que vous vous êtes trompé, et que probablement vous avez confié votre argent à quelqu'un d'autre. Puis en présence d'un ami, remettez-lui encore 100 dollars, et revenez ici.

— Le fermier fit ainsi qu'on lui commandait sans y rien comprendre. De retour chez l'avocat, celui-ci dit : Allez de nouveau chez l'aubergiste, tâchez de le voir seul et demandez-lui 100 dollars.

— A la demande du fermier la somme lui fut remise sans difficulté ; ce dont l'avocat fut immédiatement instruit.

— Bien ! à présent nous tenons notre argent, dit-il. Emmenez avec vous le témoin qui vous a vu remettre 100 dollars à l'aubergiste et réclamez-les en sa présence.

— Effectivement, le fripon se voyant pris, rendit l'argent sans résistance

* * *

Une constatation qui condamne le balai. —

Deux médecins français ont constaté que si la tuberculose, est, d'une manière générale, rare en Tunisie, sa fréquence est fort différente pour les diverses races qui peuplent ce pays. La maladie, assez répandue parmi les Arabes et les Européens, est très rare parmi les indigènes israélites. Recherchant la cause de cette différence, ces médecins sont arrivés à la conclusion qu'il ne s'agissait point d'une question de race, mais de la manière en laquelle on procède au nettoyage de l'habitation.

Alors que dans les intérieurs arabes et européens le balai règne en maître comme pivot de la propreté, le balayage à sec est totalement inconnu des israélites, le nettoyage humide est seul usité. Chaque jour et plusieurs fois par jour, chez les riches comme chez les pauvres, des linges humides sont passés sur les escaliers, dans les corridors, sur les parquets de marbre ou de pierre. Ce système réduit au minimum les poussières en suspension dans l'atmosphère et les refuges qui leur restent dans les appartements sont encore fortement réduits par une nudité des murailles qui fait penser à une salle d'opérations aseptique. Il y a aussi très peu de meubles, ce qui fait contraste avec les appartements encombrés des Français et des Italiens. Si c'est froid d'aspect et peu confortable, c'est excellent au point de vue hygiénique, et on ne doit pas chercher ailleurs la cause de la très faible mortalité par la tuberculose des habitants de ces demeures privilégiées.

Ménagères, méfiez-vous donc du balai et du plumeau. Essayez, n'époussetez-pas !

Récréations du dimanche

* Solutions aux questions posées dans le N° 248 du *Pays du Dimanche* :

948. CHARADE.

Sol + Eure = Soleure.

949. VERSIFICATION FRANÇAISE.

Vers à reconstruire.

ENVOI.

Vraiment, monsieur, laissez-moi vous prier
De lire un peu ces vers que le courrier
Vous porte ;

Une minute ou deux vous y perdrez ;
S'ils ne sont pas de votre goût, ouvrez
La porte ;
Aux quatre vents jetez-les par lambeaux,
Par ce moyen ils auront, laids ou beaux,
La chance,
Comme les plus vantés parmi les vers,
De voir le monde et courir à travers
La France.

950. MOTS EN TRIANGLE

B U L L E R
U S U E L
L U N E
L E E
E L
R

951. QUESTIONS.

DANTE.

Le nom du poète de la *Divine Comédie* est *Durante* Alighieri. Par une abréviation fort en usage en Italie, on a fait de son prénom *Dante*, comme il le dit lui-même.

En italien, l'article ne se place que devant le nom, et jamais devant le prénom. C'est ainsi qu'on dit *Le Sanzio* et non le Raphaël, *Le Tasse* et non le Torquato.

—

Ont envoyé des solutions partielles : MM Cyrille, le nouveau Currat valaisan ; Les charpentiers du Val d'Illeaz au Locle ; Lubin, de retour au pays de la grève ; La Reine de Wil et Riki en villégiature au Val-Tordu ; Un étudiant jurassien à Octodure ; Les visiteurs de la Rançonnière ; Cécilia et Lucia, les deux cuisinières émérites de la Cristallerie locloise ; La Cascade, drame en un acte, par un étudiant ajoulot à Octodure.

956. CHARADE.

Mon premier est une note de musique.
Mon second, un animal nuisible.
Mon troisième, ce que les demoiselles aiment être,
Mon tout un fruit de la terre.

957. COMBLE.

Quel est le *Comble* de l'avarice dans une assemblée où l'on propose de voter un crédit extraordinaire ?

958. DOUBLE ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former les mots dont les définitions suivent et dont les Initiales et les Finales forment les noms d'un général célèbre et du pays où il accomplit ses exploits :

X X X X X 1. Synonyme de pesant.
X X X X X 2. Terme de civilité.
X X X X X 3. Oiseau aquatique.
X X X X X 4. Abréviation nominale d'un [pays].
X X X X X 5. Montagne suisse célèbre.
X X X X X 6. Terme de commerce.

959. VERS PROVINCIAUX.

De qui est ce vers proverbial :
La plus courte folie est toujours la meilleure.

—

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 28 courant.

—

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Courrendlin. — Assemblée bourgeoise le 19 à 4 h. pour passer la liste des ayants droit, statuer sur une demande de la commune de Rossemaison.

Delémont. — Le 19 à 10 h. 1/2 pour passer les comptes, statuer sur la démission de M. Emile Meyer.

Bons mots

—

Militaire. — Un colonel demande à une recrue : que feriez-vous si vous étiez de sentinelle et qu'un officier d'état-major vienne à passer ?

— J'appellerais le poste.
— Et si, un soir une troupe de pochards se présentaient ?

— J'appellerais aussi le poste.
— Et pourquoi donc ?
— Parce qu'il pourrait se trouver parmi eux un officier d'Etat-major.

Cote de l'argent

du 15 Octobre 1902.

Argent fin en grenailles. fr. 90. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres ... fr. 92. — le kilo.

G. Moritz, gérant, Editeur-Imprimeur.

Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Etat du bétail abattu pendant le mois de septembre 1902.

Noms des bouchers	Chevaux	Bœufs	Vaches	Génisses	Taureaux	Veaux	Porcs	Moutons	Chèvres	Chaufage	Recettes		
											Fr.	Ct.	
Buchwalder	—	5	—	—	—	23	20	9	—	—	118	50	
Courbat	—	3	2	—	—	12	12	1	—	—	78	—	
Oser	—	4	1	—	—	17	13	5	—	—	91	50	
Grimler Th. Vve.	—	1	—	—	1	8	10	2	—	—	48	—	
Grédy P.	—	2	—	—	—	3	8	1	—	—	43	—	
Pinaton E.	—	4	2	—	1	19	19	8	—	—	123	50	
Voillat Gust. Vve	—	4	—	—	—	11	9	—	—	—	62	50	
Scherrer E.	—	3	—	1	1	13	10	7	—	—	81	50	
Grimler Paul	—	6	1	—	—	18	12	5	1	—	106	—	
Charles Schick	—	8	—	—	—	4	—	—	—	—	62	—	
Particuliers													
J. Chiquet	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	7	—	
Noirjean	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	—	
Bouille	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	2	—	
Total	1	40	7	1	3	133	114	38	1	—	830	50	